

Plan de travail du département de philosophie : 2017-2018

1. Une vision élargie de la réussite éducative

Vérifier les impacts de la création de groupes de 40 étudiants pour le 101 et discuter de stratégies pour en pallier les impacts.

Assurer la circulation de l'information entre l'orthopédagogue, les API et les professeurs du département de philosophie au sujet des étudiants éprouvant des troubles d'apprentissage ou des incapacités.

Travailler de concert avec les autres départements et le syndicat à la reconnaissance, par la Direction, de la charge de travail supplémentaire qu'occasionne la présence dans nos groupes d'étudiants éprouvant des troubles d'apprentissage ou des incapacités.

Travailler de concert avec les autres départements et le syndicat à la reconnaissance, par la Direction, de la charge de travail supplémentaire qu'occasionnent les nouveaux moyens de communication électronique.

Développer le site internet du département de philosophie. Projet de Yanick Binet en cours pour l'année 2017-2018.

Participer à la mise en place du PSD et du PIRD.

Ajouts du 8 février 2017 en lien avec les projets EBP

S'assurer que les noms et les contenus concordent avec les projets en cours.

Philo-o-présent

Animateur : **Sylvain Pinard**

Cette série de sept ateliers visent à nous apprendre à apprivoiser notre stress à l'école et dans la vie en général en nous entraînant à l'attention au moment présent et à l'ouverture à soi et aux autres. Pour réaliser cet objectif, les quelques notions présentées le seront toujours en vue de les PRATIQUER en Pleine Conscience selon divers petits exercices sur place.

Centre de soutien aux professeurs

Animateur : **Barbara Gagné**

Ce projet a pour objectif de favoriser la réussite de tous les étudiants du niveau collégial en développant un programme de mentorat. Les formules de mentorat individuel et de groupe démontrent des effets positifs sur la transformation des pratiques pédagogiques des enseignants et sur l'apprentissage des étudiants. Par le développement de leurs attitudes réflexives et de leurs compétences mentoriales, les enseignants transfèrent (par modelage) à leurs étudiants des outils pour développer leurs propres attitudes réflexives (autorégulation) et ainsi favoriser leur réussite. La mise en œuvre de ce projet permettra de développer une collaboration interordre et interdisciplinaire sur l'enrichissement pédagogique et professionnel en enseignement supérieur et de créer une nouvelle synergie régionale en éducation. De même, ce projet contribuera à enrichir les connaissances sur les impacts des stratégies pédagogiques innovantes et sur l'amélioration de la profession enseignante dans le milieu collégial. Des démarches sont en cours avec le ministère de l'éducation et le cégep de Trois-Rivières afin de partager l'expertise développée par ce dernier.

2. Des conditions pour une maison d'enseignement supérieur au XXIe siècle

Participer, dans le cadre du CEEP, aux travaux portant notamment sur la promotion de la formation générale dans le cadre de la réflexion de la formation collégiale.

Organiser la participation du département à la journée « Portes ouvertes ».

Organiser des activités de perfectionnement.

Assurer la participation des membres du département de philosophie aux comités de programme et à la Commission des études.

Assurer le suivi et participer à l'élaboration de la nouvelle « PIGEP » tout en tenant compte de son impact sur le volet 2, sur la tâche des enseignants et sur la PIEA.

Participer à l'ACCDP.

Évaluer la possibilité de modifier les familles de programmes pour les cours d'éthique et politique. Discussions en cours lors des réunions départementales.

Actualisation des plans-cadre des cours complémentaires. En attente du dépôt de projet de réforme des cours complémentaires au Collège.

Participation de Karine St-Denis au comité d'éthique en recherche au collège. Dégagement pour son projet de recherche à la première session.

3. Un milieu de vie et un milieu de travail adéquat et stimulant

Centrer les réunions départementales sur des préoccupations d'ordre pédagogique ou sur les contenus de cours.

Assurer un soutien adéquat aux professeurs qui ont des étudiants éprouvant des troubles d'apprentissage ou des incapacités et rencontre avec des représentants du SAIDE.

Rendre accessibles à tous les professeurs les documents départementaux sur support électronique.

Poursuivre la mise à jour des règles et procédures du département de philosophie.

Encadrer les nouveaux professeurs du département.

Organiser une réflexion sur la libération pour la coordination du département. Demander une augmentation de libération conforme à la convention collective et à l'importance du département au collège.

Participer aux rencontres sur la possibilité de mettre sur pieds une table de concertation de la formation générale en lien avec la PIGEP proposée.

Préparer la relève pour assumer les cours complémentaires ou spécifiques à certains programmes donnés par les membres du département.

Concevoir et élaborer une boîte de courriels départementale afin d'archiver et de conserver les messages et les documents importants du département. Numériser la mémoire du département dans un but d'efficacité écologique et responsable.

Concevoir et animer les cafés philosophiques mensuels. Jean-Pierre Lepage et tout autre professeur intéressé.

Veiller à la mise en place du centre d'activités philosophiques, de la revue philosophique et de la journée de la philosophie et assurer la participation des membres du département à ces activités. Projet de Yanick Binet.

Discuter de la répartition des bureaux de professeurs, du rôle de la salle départementale et de la création de locaux de rencontres avec les étudiants.

Le présent plan de travail a été adopté à l'unanimité par les membres du département de philosophie lors de leur assemblée du six septembre 2017.

Département de philosophie.